



Court circuit prêt immo banque/courtier

Par **lys_pourpre**, le **12/01/2008** à **15:47**

bonjour,

la situation est la suivante:

la semaine dernière, ns avons mandaté un courtier pour ns proposer des banques afin de faire un prêt immo.

=> vendredi ap: ns allons de nous-mêmes ds la banque B qui ns fait une offre top valable 10 jours.

cette banque B n'a pas consulté ses fichiers et ne sait donc pas que le courtier a déjà fait créer un dossier à notre nom.

=> vendredi soir: rdv avec le courtier qui ns dit que la meilleure proposition est faite par la banque B.

le courtier ns dit donc que si on souhaite travailler avec la banque B, on est obligé de passer par ce courtier -et donc le payer- ce qui est rageant puisque vendredi ap, cette banque B ns a fait une offre top en direct.

question:

est il possible de dépasser les 10 jours de validité de l'offre du courtier pr ensuite passer en direct par la banque B (sous reserve évidemment que son offre soit encore valable).

merci!!